

**PLAN LOCAL D'EDUCATION A LA NATURE
DE LA COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE
APPEL A PROJET 2024
-
DOSSIER DE CANDIDATURE**

Dans le cadre de son Plan Local d'Education à la Nature, lancé en 2023, la Communauté urbaine souhaite déployer les expériences de nature pour tout type de public : familles, petite enfance, salariés, scolaires, élus, etc.... Elle propose cette année un appel à projets à destination des associations œuvrant en faveur de l'éducation à la nature afin d'offrir toujours plus d'expériences de nature aux habitants du territoire.

Date limite de dépôt des candidatures : **25 août 2024 inclus**

Transmission des candidatures par mail à Estelle VAUDRY

estelle.vaudry@lehavremetro.fr

Montant de subvention maximum par projet : 5 000 euros

Pièces justificatives **obligatoire** pour la candidature :

- Dossier de candidature
- Cerfa n°12156*06 pour les associations
- Statuts datés et signés
- Copie des statuts signés
- Derniers comptes clôturés certifiés (datés et signés)
- RIB/IBAN

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de l'association :

Représentant légal (Prénom NOM / fonction) :

Responsable du dossier (Prénom NOM / fonction) :

Téléphone : Mail :

2. PUBLICS CIBLES DU PROJET

(Plusieurs cases possibles, se référer au PLEN si nécessaire)

- Petite enfance
- Temps scolaire
- Temps des loisirs
- Famille
- Grand public
- Entreprises
- Elus
- Autres :

3. DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

Description du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Territoire concerné (commune ou autre) :

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

Outils, moyens matériels et humains mobilisés :

.....
.....

Plan de financement prévisionnel (80% maximum de financement public) :

Montant du projet

Subvention sollicitée à Le Havre Seine Métropole

Autres financements publics.....

Autofinancement

4. ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Dans le cadre de cet appel à projet du PLEN de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'association s'engage à :

- Fournir tout document complémentaire nécessaire à l'instruction (cf. page 1)
- Mentionner la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole comme financeur dans toutes actions de communication
- Ne pas dépasser 80% de financement public pour le projet faisant l'objet de la présente candidature

5. SIGNATURE

Fait à , le

Signature :